

La Sarraz, le 20 juin 2023

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU MORMONT (AIEM)

Décision du Conseil Intercommunal

Le Conseil Intercommunal de l'AIEM porte à la connaissance des électrices et électeurs que dans sa séance du 6 juin 2023, il a :

- **Accepté les comptes de l'AIEM pour l'exercice 2022 tels que présentés**

Les électrices et électeurs peuvent consulter les documents de cette décision au Greffe municipal de chaque commune membre de l'Association.

La gestion et les comptes ne peuvent faire l'objet d'une demande de référendum (art. 107, al. 2 LEDP).

Au nom du Conseil Intercommunal AIEM

Le Président Pascal Guinnard		La Secrétaire Patricia Gabriel
---------------------------------	---	-----------------------------------